NL/SS



Arrêtés municipaux

CIRCULATION

EXTRAIT DU REGISTRE

BOULEVARD DE STALINGRAD (R.D.5) IMPASSE DES HAUTES BORNES (V.C.)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que des réparations de chaussée vont être effectuées Boulevard de Stalingrad par la société Emulithe – Voie de Seine – 94290 Villeneuve-le-Roi, agissant pour le compte du Département du Val-de-Marne – Service SEP/DVM – Hôtel du Département – 94054 Créteil cedex,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie et l'impasse des Hautes Bornes nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1:

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes à compter du 23 novembre 2023 à 22 heures jusqu'au 24 novembre à 6 heures :

- > Boulevard de Stalingrad sur le tronçon compris entre les rues Gagnée et Michelet
- Neutralisation des voies de circulation du sens Vitry-Paris: la circulation sera déviée par les rues Gagnée, Amédée Huon, le rond-point Jaroslaw Dombrowski, la rue Robespierre, les avenues Maurice Thorez, Général Leclerc et Henri Barbusse,
- Le cheminement des piétons ainsi que la piste cyclable côté impair seront maintenus.
 - > Impasse des Hautes Bornes
- Rue barrée au niveau du carrefour formé avec le boulevard de Stalingrad.

ARTICLE 2:

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3:

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.



ARTICLE 4:

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- M. le Responsable du S^{ce} Entretien et Exploitation Direction Voirie et Mobilités du Conseil Départemental du Val de Marne,
- D.T.S.P. (voies départementales),
- RATP,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société Emulithe Voie de Seine 94290 Villeneuve-le-Roi.

FAIT EN MAIRIE, LE 2 0 MOV 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine Et par délégation Clément Pecqueux Adjoint au Maire

PUBLIE SUR Ivry94.fr LE 2 0 NOV 2023

Pour extrait certifié conforme au registre des arrêtés municipaux LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE Pour le Maire, la Responsable du service Déplacements Staționnement

Direction Espaces Publics

Nathalie Leberthon